

vous informe sur le BCG

VACCINATION
CONTRE
la **T**UBERCULOSE



Horaires d'ouverture :

lundi, mercredi, jeudi : 8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h

mardi : 8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 18 h

vendredi : 8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 16 h 30

→ *Le vaccin BCG protège contre une maladie grave : la tuberculose*

Il confère une protection contre les formes les plus graves de tuberculose (méningites tuberculeuses et tuberculoses disséminées précoces).

 **DEPUIS LE 1^{ER} JUILLET 2007, LE VACCIN N'EST PLUS OBLIGATOIRE POUR TOUS MAIS RECOMMANDÉ POUR CERTAINS ENFANTS.** 

→ *Pourquoi une telle modification ?*

- En 1945, il y avait en France **150 000 nouveaux cas** de tuberculose par an.
- Aujourd'hui, il y a en France **20 fois moins de cas** (environ 5 000 cas par an).
 - Les malades sont contagieux très peu de temps.
Le risque pour les enfants à l'exposition au risque d'infection est devenu faible dans les premières années.

→ *Le vaccin n'est plus obligatoire mais il reste utile et recommandé*

- Pour les enfants qui ont des risques d'être en contact avec une personne malade de tuberculose dans leur famille, leur entourage ou leur environnement.
- Pour les enfants qui sont nés, qui ont séjourné ou vont résider dans les pays où la tuberculose est encore fréquente.

on estime que le vaccin pratiqué après la naissance protège à **80 %** contre le risque de méningite tuberculeuse et de tuberculose disséminée pendant une dizaine d'années.

→ *Qui décide si un enfant doit ou non être vacciné ?*

Ce sont les médecins amenés à s'occuper de l'enfant : médecin traitant, médecin de la maternité ou de Protection maternelle et infantile (PMI), médecin de Centre de lutte antituberculeuse (CLAT).

 **INDÉPENDAMMENT DE LA RECOMMANDATION DES MÉDECINS, LA DÉCISION REVIENT AUX PARENTS OU TUTEURS DES ENFANTS.** 

 **CE VACCIN EST RÉALISÉ GRATUITEMENT DANS LES CLAT ET À LA PMI. IL EST REMBOURSÉ PAR LA SÉCURITÉ SOCIALE.** 

Les 7 règles d'or

DE LA SURVEILLANCE APRÈS LA VACCINATION

1 - LAISSEZ LE BRAS VACCINÉ À DÉCOUVERT (BCG = vaccin intradermique).
Mettez des vêtements qui ne serrent pas à l'endroit où a été faite l'injection.

2 - LE VACCIN BCG NE DONNE JAMAIS DE FIÈVRE.

3 - S'IL S'ÉCOULE UN PEU DE LIQUIDE À L'ENDROIT DE LA VACCINATION, tamponnez avec une compresse imbibée d'éosine rouge, matin et soir, jusqu'à ce que la plaie ne coule plus.
Éviter le contact avec le sable, l'eau de mer et l'eau de piscine.

4 - N'APPLIQUEZ AUCUNE POMMADE, NI AUTRE PRODUIT, À L'ENDROIT DE LA PIQÛRE.

5 - NE DONNEZ AUCUN ANTIBIOTIQUE.

6 - LE BAIN ET LA DOUCHE SONT AUTORISÉS DÈS LE JOUR DE LA VACCINATION.

7 - CONSULTEZ VOTRE MÉDECIN SI :

- La zone est dure au toucher et mesure plus de 3 cm.
- Un ganglion apparaît dans l'aisselle, se ramollit ou suppure.

La tuberculose

QUELLE EST CETTE MALADIE ? COMMENT SE TRANSMET-ELLE ? COMMENT LA RECONNAÎT-ON ? PEUT-ON LA SOIGNER ?

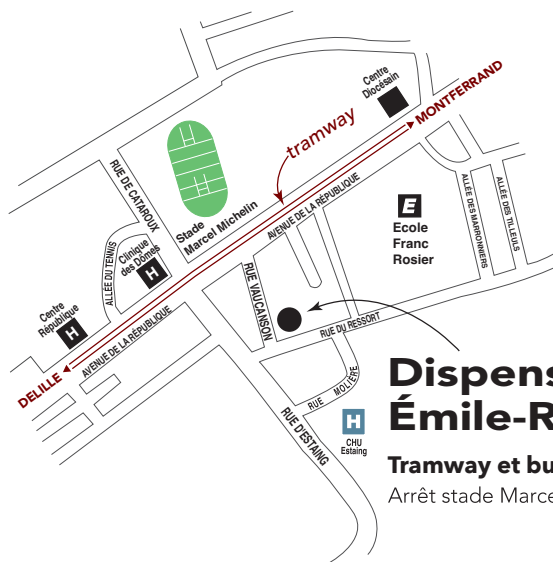
- C'est une maladie due à un bacille de Koch (bactérie) qui ne peut se transmettre que d'une personne malade de tuberculose à une autre par voie respiratoire. Il n'y a pas d'autre forme de transmission.
- Les symptômes les plus courants sont la toux, une fièvre durable, la fatigue, un amaigrissement. Il peut se passer plusieurs semaines entre le moment où une personne est malade et celui où elle consulte un médecin : dans ce cas, la personne peut transmettre la maladie.
- Les malades contagieux doivent être isolés le temps nécessaire pour ne plus transmettre l'infection.
- Le malade guérit grâce à un traitement antibiotique qu'il doit prendre tous les jours pendant au moins six mois.
- Il est indispensable que les malades respectent la prise des médicaments selon les doses et les durées de traitement prescrites par le médecin.

DISPENSAIRE ÉMILE-ROUX

Centre de lutte antituberculeuse (CLAT63)

11 rue Vaucanson - 63100 Clermont-Ferrand

04 73 14 50 80



**Dispensaire
Émile-Roux**

Tramway et bus ligne B
Arrêt stade Marcel-Michelin

CONTACTS UTILES

CRAMR

Comité régional Auvergne contre les maladies respiratoires
13 rue des Quatre Passeports - 63000 Clermont-Ferrand

04 73 27 38 66

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE

Service de pneumologie

04 73 75 16 53

Service des maladies infectieuses

04 73 75 49 31

MAJ : Juin 2024